

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

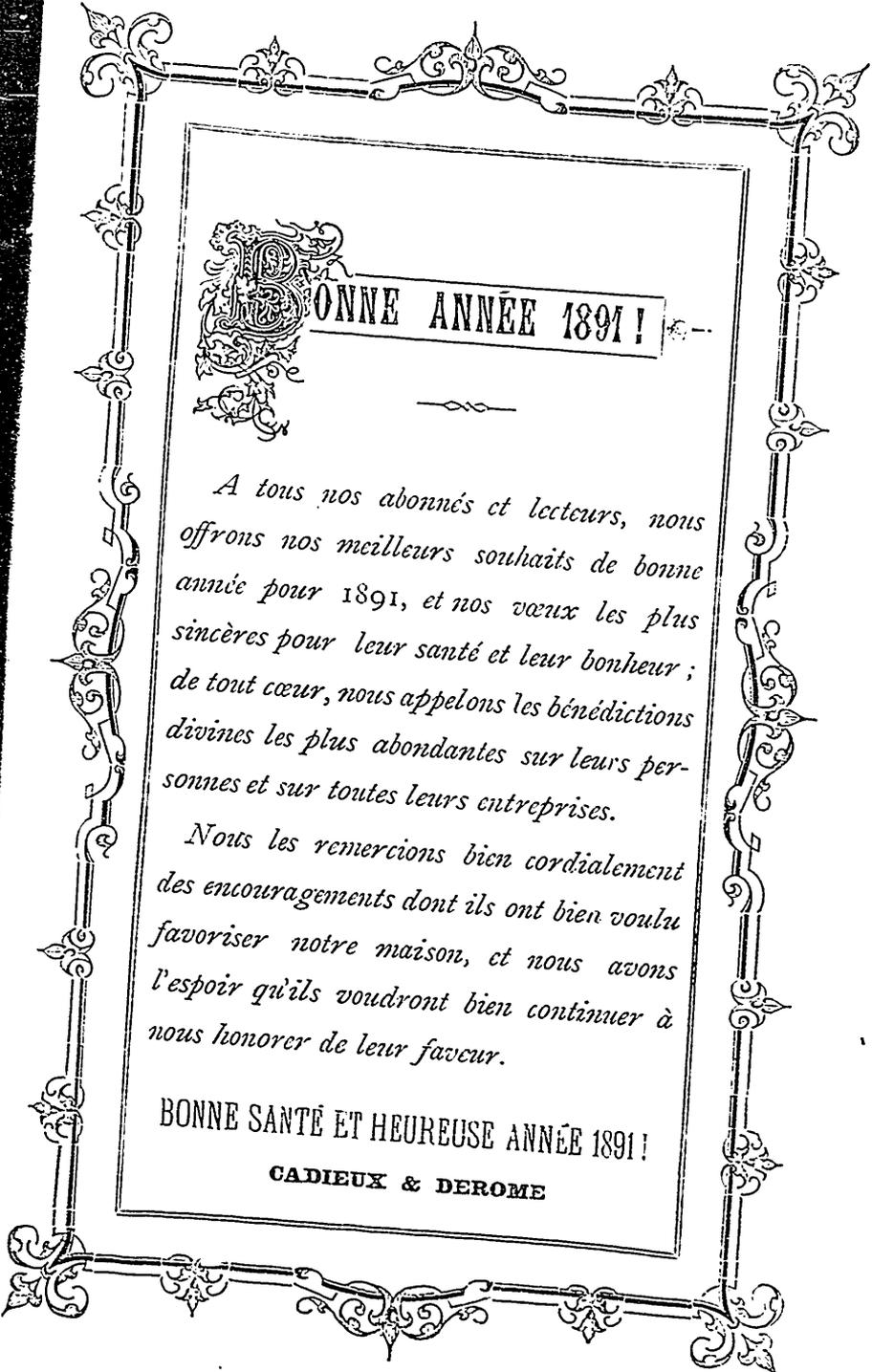
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                    |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/<br>Pagination continue                                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/<br>Comprend un (des) index  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear<br>within the text. Whenever possible, these have<br>been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | Title on header taken from: /<br>Le titre de l'en-tête provient:   |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:   | <input type="checkbox"/> Title page of issue /<br>Page de titre de la livraison                                    |
|  | <input type="checkbox"/> Caption of issue /<br>Titre de départ de la livraison                                     |
|  | <input type="checkbox"/> Masthead /<br>Générique (périodiques) de la livraison                                     |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				



**B**ONNE ANNÉE 1891!

---

*A tous nos abonnés et lecteurs, nous offrons nos meilleurs souhaits de bonne année pour 1891, et nos vœux les plus sincères pour leur santé et leur bonheur ; de tout cœur, nous appelons les bénédictions divines les plus abondantes sur leurs personnes et sur toutes leurs entreprises.*

*Nous les remercions bien cordialement des encouragements dont ils ont bien voulu favoriser notre maison, et nous avons l'espoir qu'ils voudront bien continuer à nous honorer de leur faveur.*

**BONNE SANTÉ ET HEUREUSE ANNÉE 1891!**

**CADIEUX & DEROME**

# BULLETIN

---

Une lettre de Sa Sainteté Léon XIII a été adressée aux évêques sur l'anti-esclavagisme ; cette lettre rappelle que l'Eglise et les Papes ont toujours travaillé à l'abolition de l'esclavage. Léon XIII lui-même est intervenu auprès des évêques du Brésil. Emu par le récit des souffrances supportées par les nègres en Afrique, il a chargé S. Em. le cardinal Lavigerie de parcourir l'Europe, et de prêcher partout la croisade contre l'esclavage. A ce sujet, il rappelle les résolutions adoptées par le Congrès de Bruxelles, et termine en ordonnant une quête pour le jour de l'Epiphanie.

\* \*\*

Le journal *Le Prêtre* nous arrive transformé : il est désormais plus facile à consulter et à conserver. Nous nous faisons un plaisir de profiter des prémices de cette transformation, en empruntant à M. l'abbé J. B. Jaugéy quelques parties du présent Bulletin.

\* \*\*

“ La fidélité avec laquelle les électeurs catholiques ont observé, à Rome et dans le reste de l'Italie, la défense pontificale de prendre part aux élections politiques, a grandement consolé le cœur de Léon XIII. A Rome, 10,000 électeurs seulement sont allés aux urnes, 16,000 se sont abstenus. Dans l'ensemble du pays, la proportion a été à peu près la même : 62 % des électeurs inscrits se sont abstenus, et 38 % ont voté, soit pour les candidats de M. Crispi, soit pour l'opposition. Dans les précédentes élections, la défense pontificale avait été moins scrupuleusement observée, et le nombre des votants s'était élevé à 48 % des électeurs inscrits. En Italie, les gros bataillons sont donc du côté du Pape ; c'est de ce côté aussi que sera la victoire, le jour où le Souverain Pontife les enverra au combat. ”

“ Le samedi 22 novembre, les Romains ont célébré avec plus de dévotion encore que d'habitude la fête de la glorieuse vierge martyre, sainte Cécile. Les deux endroits spécialement fréquentés ce jour-là ont été son église du Transtévère, où l'on vénère son corps, et le cimetière de Saint-Calixte. Les parois de la catacombe, dit le *Moniteur de Rome*, auquel nous empruntons ce récit, étaient illuminées et ornées de fleurs ; une foule pieuse et recueillie s'y pressait, cherchant à s'approcher de la crypte, lieu de déposition de la martyre où Pascal I<sup>er</sup> retrouva son corps virginal.

Pendant toute la matinée du samedi, le Saint-Sacrifice a été offert sans interruption sur les deux autels érigés l'un près de la tombe, l'autre dans la crypte voisine, où furent déposés les restes de plusieurs pontifes. A 10 hrs.  $\frac{1}{2}$  on a célébré une messe solennelle, les écho, des cryptes ont retenti de nouveau des mélodies sacrées et antiques de la liturgie chrétienne.

“ Les visiteurs étaient vivement impressionnés par ce spectacle, renouvelant sous leur yeux les traditions de l'Eglise des premiers âges. Pendant tout le jour, des cardinaux, des prélats, des membres de l'aristocratie romaine sont venus prier dans les catacombes, et visiter ces lieux sanctifiés par le contact des martyrs et des premiers chrétiens. La colonie étrangère a aussi voulu prendre part à cette fête chrétienne, organisée principalement par la commission archéologique pontificale, avec le concours du Collège des *Cultores Martyrum*.

“ Vers trois heures de l'après-midi, a eu lieu une seconde cérémonie religieuse, consistant en une procession à travers les étroits couloirs illuminés des catacombes. Des prêtres chantaient les litanies des saints, et les fidèles avançant en file répondaient pieusement aux invocations. On s'arrêtait un instant dans les principales cryptes, rappelant le souvenir de quelque grand confesseur de la foi chrétienne, et la procession, sortant enfin de dessous terre, s'est terminée dans la petite basilique supérieure dite de Saint-Sixte et de Sainte-Cécile, où sont réunies les épigraphes les plus insignes trouvées dans les catacombes de Saint-Calixte.

\* \* \*

Le samedi suivant, a commencé dans plusieurs églises, la neuvième préparatoire à l'Immaculée Conception, qui est très suivie à Rome. Le lendemain, premier dimanche de l'Avent, a eu lieu à la Basilique de Saint-Jean de Latran l'ouverture des Quarante Heures. Le Saint Sacrement reste exposé pendant quarante heures consécutives dans cette basilique, puis est exposé, pendant le même temps, dans une autre église, et ainsi successivement jusqu'à l'Avent suivant. De cette manière il ne se passe pas une heure dans l'année où Notre-Seigneur dans l'Eucharistie ne reçoive, à Rome, les hommages de ses adorateurs. Cette touchante dévotion a été établie par un Bref du Pape Clément VIII, du 25 novembre 1592. Ces jours-ci également ont eu lieu de nombreuses distributions de prix, notamment aux élèves du séminaire pontifical romain, et aux élèves de l'Université grégorienne. Cette dernière cérémonie a été célébrée dans l'église de Saint-Ignace, sous la présidence du cardinal Mazzella; les élèves présents étaient au nombre d'environ huit cents.”

\* \* \*

En France, le gouvernement continue à laïciser, et à combattre partout l'influence de l'Eglise. Il vient encore, ces jours derniers,

de demander au Conseil d'Etat (assemblée qui, en pareil cas, opine toujours selon le désir du ministre consultant), son avis sur le sens de l'article de la loi du 15 juillet 1889, qui permet d'exempter des manœuvres imposées aux soldats de la réserve et de l'armée territoriale " les ministres des cultes reconnus par l'Etat, chargés du service d'une paroisse." Le Conseil d'Etat est d'avis qu'il ne faut pas comprendre dans cette catégorie les vicaires et les prêtres habitués, qui sont rétribués, non par l'Etat, mais seulement par les fabriques. Ainsi, non seulement tous les ecclésiastiques feront d'abord un an de caserne, puis payeront une taxe qui sera, en moyenne, de 15 à 30 francs par an, et feront ensuite un nouveau séjour de quatre semaines au régiment pendant la troisième année de service de leur classe, mais, en outre, ils seront appelés deux fois à des manœuvres de chacune 28 jours jusqu'à l'âge de 30 ans, et plus tard à des manœuvres de deux semaines. Pourront seuls être dispensés des manœuvres de la réserve et de la territoriale : les aumôniers des lycées, des hopitaux, des prisons et des établissements pénitentiaires, ou les prêtres chargés du service d'une paroisse en qualité de curés, desservants ou vicaires rétribués par l'Etat. Tous les autres prêtres, vicaires non reconnus par l'Etat, prêtres habitués, professeurs de séminaires, de collèges libres, aumôniers, missionnaires, religieux, ne pourront pas être dispensés par le ministre. Ceux que la loi permet de dispenser ne devront point, du reste, se considérer comme ayant droit à l'exemption ; le ministre *pourra* les dispenser, et le fera sans doute, dans l'intérêt des finances de son département, lorsqu'il ne sera pas mécontent de leur conduite. Mais s'ils ont le malheur de déplaire à leur député, si leur évêque n'est pas *persona grata* au ministère, il leur faudra quitter leur paroisse ou leur établissement, pour aller aux manœuvres comme les autres.

" La loi, on le sait, est plus inique encore à l'égard de beaucoup d'autres prêtres. Ordonné à 26 ans, au plus tard, tout prêtre devra présenter un certificat épiscopal attestant qu'il appartient au clergé séculier, et qu'il est rétribué à ce titre, soit par l'Etat, soit par l'établissement public ou d'utilité publique, légalement reconnu, auquel il est régulièrement attaché... A défaut de ce certificat, il devra compléter son temps de service par un séjour de deux ans à la caserne. C'est le sort réservé aux religieux, aux professeurs des collèges libres, aux prêtres qui se consacrent aux missions étrangères et à d'autres encore ; s'ils ne répondent pas à l'appel, ils seront considérés et punis comme déserteurs. On voit quel formidable moyen de domination sur les évêques et sur leur clergé la loi militaire remet entre les mains du gouvernement. Et nous avons à craindre bien d'autres maux encore de cette loi fatale, dont aujourd'hui certains catholiques vantent imprudemment les prétendus avantages, et à laquelle les républicains modérés comptent bien que le clergé se résignera. Ils espèrent et disent que l'Eglise, qui aujourd'hui se résigne à la République, se résignera de même au service militaire des clercs et à l'école athée ; quelques-uns même supposent qu'il ne faudra pas attendre bien longtemps. L'avenir

leur montrera qu'il y a des sacrifices auxquels l'Eglise ne se résigne jamais.

\*~\*

“ Mais laissons ce triste sujet, et signalons, pour clore ce court résumé, deux faits consolants. L'un, c'est le grand succès du congrès de Nantes, où les questions d'enseignement, à tous les degrés, et celle de l'organisation des œuvres ouvrières ont été si bien traitées, où les débats ont eu lieu dans un esprit de parfaite concorde, et où les congressistes ont eu la joie d'entendre la parole éloquente de Mgr Freppel et de Mgr d'Hulst. Le second fait, que nous voulons signaler, est l'invitation suivante adressée à tous les maires de Paris, au nom du Président de la République et de Mme Carnot :

Monsieur le maire,

Mme Carnot, dans ses rapports quotidiens avec les pauvres de Paris, a été péniblement émue en constatant le nombre considérable de veuves d'ouvriers qui restent chargées d'enfants en bas âge, et se trouvent dans l'impossibilité absolue, malgré leur courage, de suffire à leur tâche. Le président de la République et Mme Carnot désiraient, cette année, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, secourir spécialement ces pauvres mères de familles.

Je viens donc, monsieur le maire, réclamer votre concours éclairé et, vous prie de vouloir bien faire dresser une liste de vingt veuves pauvres de votre arrondissement et les plus chargées de jeunes enfants (au-dessous de douze ans). Cette liste devrait mentionner, avec les noms et adresses des mères, le nombre et l'âge des filles et garçons.....

“ Puissent ces aumônes, données à de pauvres veuves, attirer les bénédictions de Dieu sur le Président de la République, dont le gouvernement a été marqué jusqu'ici par la promulgation de tant de lois sacrilèges et malfaisantes ! ”

\*~\*

“ L'archevêque anglican de Cantorbery vient enfin de rendre son jugement dans l'affaire de l'évêque de Lincoln, dont nous avons parlé il y a longtemps déjà.

“ L'archevêque a décidé que les pratiques suivantes : ablutions du calice après la communion, cierges allumés sur la table de communion, chants de l'*Agnus Dei*, position du célébrant tourné vers l'est de l'église, n'étaient pas illégales. Mais l'évêque de Lincoln devra rompre le pain et boire le calice de manière à être vu de tous les fidèles. Il devra de plus s'abstenir de faire le signe de la croix en donnant l'absolution (après le *Confiteor*) et la bénédiction à la fin du service.

“ Cette décision va donner une nouvelle impulsion au mouvement ritualiste, qui, en habituant à nos cérémonies nos frères séparés, détruit l'un des principaux obstacles qui empêchent leur retour à la véritable Église. Le rapprochement se fait aussi au point de vue dogmatique : plusieurs ministres enseignent la vérité de la présence réelle, la confession, le Purgatoire, et comme conséquence la prière pour les défunts. La confrérie des Saintes-Ames, fondée à Hatchan en 1873, a pris un développement considérable, et cette année, à l'occasion du 2 novembre, des services spéciaux ont été célébrés dans plus de 250 églises anglicanes. Le plus brillant a été celui de la paroisse de Saint-Alban à Londres. A voir l'autel couvert de cierges et les ministres ornés de chasubles et de dalmatiques noires ; à entendre les chants, notamment celui du *Dies iræ*, on aurait pu se croire dans un sanctuaire catholique. Par exemple, l'illusion aurait cessé lorsque le prédicateur, ou du moins celui qui aurait dû l'être, le chanoine Luckcok, de la cathédrale d'Ely, se fit excuser, alléguant que..... sa femme avait la fièvre typhoïde.

“ En même temps, les relations se multiplient entre les deux églises : ainsi on a vu naguère aux Etats-Unis, les ministres protestants assister en grand nombre aux solennités religieuses du cinquantenaire de Mgr l'évêque de Brooklin, et Mgr Keane, recteur de l'université catholique, a donné un grand sermon, le 23 octobre, dans la chapelle de l'université protestante d'Harvard Collège. Mgr Keane, prêchant en costume épiscopal, dans une chapelle hérétique à un auditoire hérétique, voilà assurément un spectacle nouveau, qui surprendrait et scandaliserait, à bon droit, en d'autres pays, mais qui n'étonne pas en Amérique ni en Angleterre. Chez nous, pareil spectacle inspirerait cette pensée que toutes les religions se valent, c'est-à-dire qu'elles sont également fausses. Chez les Anglo-Saxons, il est considéré comme une marque de charité chrétienne, et une preuve que l'Église romaine ne craint pas la lumière du grand jour. Aussi l'Église dans ces pays ne redoute-t-elle point ces relations avec les hérétiques : elle les favorise plutôt. C'est une mère qui ouvre ses bras à des enfants qui ne la connaissent plus, mais qui cherchent à découvrir en elle les traits divins de l'épouse sans tache que le Christ a acquise au prix de son sang.”

---

**Manuel de la science pratique du prêtre dans le Saint Ministère**, par M. l'abbé De Rivières ; sixième édition. 1 volume grand in-8°..... Prix : \$1.75

**Règles de la vie sacerdotale ou discours de retraites ecclésiastiques**, par Mgr Plantier, évêque de Nîmes. 2 volumes in-8°..... Prix : \$1.50

# LES PSAUMES DU BREVIAIRE

(Suite.)

## PSAUME XV.—CONSERVA ME, DOMINE.

Le psaume xv est un des plus beaux et des plus difficiles du psautier. Les difficultés qu'il présente expliquent les interprétations très divergentes des commentateurs, et proviennent des différences existant entre le texte hébreu et les versions, et aussi de l'obscurité naturelle de quelques versets. David le composa pendant la persécution de Saül. Réduit à vivre en fugitif sur la terre étrangère, et entouré d'idolâtres, il voulait du sein de sa détresse et dans un péril éminent de mort, adresser au Seigneur une prière pour lui, et demander la vie et le salut. Mais l'inspiration l'éleva au-dessus des préoccupations du temps, sa propre personne disparut à ses yeux, il parla et pria au nom du Roi-Messie. Entrevoyant ce descendant auguste de sa race, persécuté, prêt à être mis à mort comme lui, il demanda que, dans la tombe où il descendrait, sa chair fût préservée de la corruption, et que son âme sortît triomphante du *schéol*.

Le psaume xv est, en effet, un chant messianique. Saint Pierre et saint Paul, en excluant formellement toute application des versets 8-11 à David, les ont expressément entendus de Notre-Seigneur. Le jour même de la première Pentecôte chrétienne, le chef des Apôtres, après avoir affirmé la résurrection de Jésus, prouva par les paroles du psaume, que David a prononcées, dit-il (Act. II, 24, 28), à son sujet, qu'elle devait nécessairement avoir lieu. Or, que l'application de ce texte à Jésus-Christ ne soit pas une simple accommodation, ni l'interprétation d'une prophétie typique, mais une citation littérale, l'argumentation de saint Pierre le montre bien. Elle est visiblement conduite de manière à ne laisser aucun doute. L'Apôtre, tout en prenant des précautions oratoires dans le dessein de ne pas froisser les susceptibilités de ses auditeurs, commence par exclure très catégoriquement toute attribution à David ; " Frères, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du patriarche David qu'il est mort, qu'il a été enterré, et que son sépulcre est parmi nous jusqu'à ce jour " (verset 29). Puis, il affirme nettement le caractère prophétique du passage cité : " Mais comme il était prophète, et qu'il savait que Dieu lui avait promis avec serment qu'un rejeton de sa race s'asseoirait sur son trône, prévoyant l'avenir, il a parlé de la résurrection du Christ, car celui-ci n'a pas été laissé dans l'enfer, et sa chair n'a pas éprouvé la corruption. Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité " (30-32). Saint Paul

traitant le même sujet à la synagogue de Pisidie, entend plus formellement encore, si c'est possible, le verset 10 du psaume, de Jésus seul, à l'exclusion de David (Act. xiii, 35-37). Ce prophète avait dit, en effet, que le Saint de Dieu n'éprouverait pas la corruption du tombeau. Or, lui-même, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, s'est endormi, a été déposé auprès de ses pères et a éprouvé la corruption, tandis que celui que Dieu a ressuscité d'entre les morts, celui-là n'a pas subi les suites ordinaires de la mort. Ainsi s'accomplirent en Jésus les promesses faites à David relativement au règne éternel de sa postérité dans la personne du Messie, son fils. On ne pourrait désirer paroles plus claires et plus décisives. Aussi Théodore de Mopsueste, qui ne voyait dans les citations de saint Pierre et de saint Paul qu'une pure accommodation du psaume à Jésus-Christ, a-t-il été frappé d'anathème par le deuxième concile œcuménique de Constantinople.

L'argumentation des deux Apôtres, devant un auditoire d'anciens coreligionnaires, permet de conclure que les Juifs reconnaissaient la signification messianique de ces versets. Saint Pierre et saint Paul n'ont pas pour but de l'enseigner à leurs auditeurs, ils la supposent connue, la prennent comme moyen de preuve et affirment qu'elle s'est réalisée en la personne de Jésus. Leurs arguments seraient de nulle force, s'ils ne reposaient sur la persuasion unanime des Juifs que le psaume xv est une prophétie messianique. Quelques *midraschim* sont restés fidèles à l'ancienne interprétation et expliquent le psaume au sens prophétique (Schilling, *Vaticinia messiana*, tom. II, p. 24). Jarchi, il est vrai, s'est ingénié à appliquer à David tous les traits du cantique. Mais pour renverser la démonstration des Apôtres, les rabbins modernes n'ont eu d'autres ressources que d'inventer un nouveau type du Messie qui ne devait pas ressusciter, ou la fable de l'incorruptibilité du cadavre de David.

La tradition catholique, représentée par les Pères grecs et latins et par les commentateurs de tous les siècles, a suivi l'exégèse apostolique. Le titre du psaume dans la version des Septante a paru aux Grecs signifier que les derniers versets étaient une épitaphe triomphale, préparée par le roi-prophète pour le tombeau du Sauveur. Le désaccord des exégètes modernes catholiques ne porte pas sur le caractère messianique du psaume ; tous le reconnaissent, mais ils se demandent si la prophétie est littérale en tout ou en partie, ou bien spirituelle seulement, David, auquel convient la lettre servant de type au Messie. Sans vouloir condamner aucun sentiment, observons que les témoignages si explicites des Apôtres rendent, sinon impossible, du moins bien difficile, l'application du verset 10 à David, ce roi fût-il envisagé comme figure du Messie. Le Christ seul peut espérer le triomphe sur la mort, lui seul peut demander d'échapper pour toujours aux humiliations et à la corruption du tombeau. Sur les lèvres de David, ce vœu serait ridicule, car il demanderait l'impossible. La résurrection du Christ en est l'objet direct et immédiat. Comme d'autre

part, c'est toujours la même personne qui parle, attribuer littéralement à Notre-Seigneur le psaume entier semble plus logique que de distinguer deux personnages, David et le Messie, s'exprimant tour à tour.

D'ailleurs, tout le contenu du cantique s'adapte parfaitement à sa signification messianique. Le ton lui-même y est beaucoup mieux proportionné à cette signification qu'au sens historique. Au lieu de l'inquiétude et de l'effroi qu'on devrait trouver dans la prière de David, on remarque partout la sérénité et presque la joie, inspirées par la confiance et la certitude du triomphe. "Point de plainte amère dans la détresse. On dirait un doux chant de louanges, d'espérance et d'actions de grâces." (Mgr Meignan, *David*, p. 215).

Sans doute, à la rigueur, quelques versets pourraient convenir à David. N'en concluons pas qu'ils se rapportent à lui. La logique l'interdit, et l'exégèse rend compte des relations intimes de la prophétie avec le caractère du prophète et la situation historique dans laquelle il la promulgue. "Il est dans le génie de la prophétie, dit excellemment l'archevêque de Tours (*Ib.*, p. 222), de s'appuyer sur un fait, une circonstance du présent, pour prophétiser l'avenir, et il n'existe peut-être pas une prophétie de l'Ancien Testament qui ne présente ce phénomène. David prend pour point de départ ses propres douleurs, ses propres espérances, pour chanter les douleurs et les espérances du Christ lui-même."

Le Messie, persécuté par des ennemis puissants prêts à le faire mourir, demande donc par la bouche du prophète la protection de son Père. Les motifs de son espérance sont le but même de sa mission, qui était de manifester son affection pour les hommes. (1-5). Son lot est magnifique ; il bénit le Seigneur de le lui avoir fait comprendre, et tressaille de joie, car il sait qu'il n'a rien à craindre du tombeau, et que des délices sans fin lui sont réservées dans la contemplation de la face de son Père (6-11).

PARAPHRASE.—<sup>1</sup> Conservez-moi, Seigneur, car j'ai mis en vous mon espérance. <sup>2</sup> J'ai dit au Seigneur : "Vous êtes mon Dieu, vous n'avez pas besoin de mes biens, ou d'après l'hébreu, vous êtes seul mon bien ; hors de vous, il n'y a pas pour moi de bonheur." <sup>3</sup> C'est envers les saints qui habitent sa terre, qu'il a manifesté d'une manière admirable mon affection pour eux, ou selon l'hébreu, quant aux saints qui sont sur sa terre, c'est avec ces hommes illustres que je mets toute mon affection. <sup>4</sup> Leurs infirmités se sont multipliées, ensuite ils ont accéléré leur course (1).

(1) Ce membre de phrase est obscur. On explique la Vulgate de deux façons : 1° Pour les autres, qui ne sont pas saints, leurs défaillances se sont multipliées, ensuite ils se sont hâtés vers leur ruine. 2° Autrefois, les infirmités des saints ont été nombreuses ; maintenant, ils courent dans la voie du bien. Le texte hébreu a donné lieu aussi à plusieurs interprétations : 1° Leurs idoles se multiplient pour ceux qui cherchent ailleurs qu'en Dieu. 2° Ils multiplient leurs douleurs ceux qui courent après un autre Dieu.

Je ne prendrai point part à leurs assemblées pour y offrir de sanglantes libations, et je ne me souviendrai plus même de leurs noms et ne les prononcerai plus. <sup>5</sup> Le Seigneur est la part de mon héritage et de ma coupe ; c'est vous, Seigneur, qui me rendez mon héritage.

<sup>6</sup> Le cordeau est tombé pour moi dans les lieux magnifiques, car mon héritage est splendide pour moi, il me plaît. <sup>7</sup> Je bénirai le Seigneur, qui me l'a fait comprendre, et pendant la nuit même, mes reins m'y ont exhorté. <sup>8</sup> J'ai pris soin d'avoir le Seigneur constamment sous mes yeux, car il est à ma droite pour que je ne sois pas ébranlé. <sup>9</sup> C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui et ma langue est dans l'allégresse, et ma chair elle-même reposera dans l'espérance. <sup>10</sup> Car vous n'abandonnerez pas mon âme dans l'enfer, dans les limbes, et vous ne permettrez point que votre saint voie, c'est-à-dire éprouve, la corruption du tombeau. <sup>11</sup> Vous m'avez fait connaître les voies de la vie, en me ressuscitant, vous me remplirez de joie par votre visage ; il y a des délices sans fin à votre droite.

APPLICATIONS LITURGIQUES.—1° Avec le Messie et à plus forte raison que lui, le prêtre sait que Dieu n'a pas besoin de ses prières ni de son ministère ; c'est pour l'avantage spirituel de ses frères qu'il est revêtu du sacerdoce. Néanmoins, c'est un grand honneur un et grand bonheur d'appartenir tout entier au Seigneur, d'être consacré à son service, et d'avoir par là l'espérance fondée de ressusciter un jour pour la gloire et la vision de Dieu. Qu'en attendant, le Seigneur le protège ici-bas, car il espère en lui, dit-il au second nocturne du dimanche comme l'indique l'antienne : *Bonorum meorum non indiges : in te speravi, conserva me, Domine.*

2° A l'office du Samedi-Saint, le psaume xv est la prière de Notre-Seigneur au tombeau. Il fonde l'espérance de sa résurrection sur la protection dont son Père l'a toujours entouré et sur la grandeur de la mission qu'il a remplie sur la terre. Il y est venu par amour pour les saints, afin de sauver les impies et les idolâtres. Sa mort a aboli les sacrifices sanglants. Lot admirable, qu'il a toujours compris et estimé ? Fort de l'appui divin, il a été joyeux au milieu des plus grands tourments, et dans le tombeau même sa chair repose en paix (Antienne), car son âme ne descendra aux limbes que pour annoncer aux justes leur délivrance prochaine. Son corps ne subira pas les atteintes de la corruption, mais, sur un signe de Dieu, il reprendra le chemin de la vie, pour goûter bientôt après les joies du ciel.

Le sens est le même à la fête du Saint-Suaire, avec une allusion plus marquée au sang du Sauveur, versé pour abolir les sacrifices sanglants des Juifs et des païens, et destiné à les remplacer à l'avenir. Cette allusion se retrouve à la fête du Précieux Sang. Répandu pour le salut de tous les hommes, saints et pécheurs, ce sang a été substitué à celui des victimes créées, et en a détruit jusqu'au nom et au souvenir.

L'antienne de la Fête-Dieu indique un sens analogue ; elle se rapporte au verset 4. Dans les assemblées auxquelles le Sauveur ressuscité convoque ses fidèles, coule non plus le sang des boucs et des génisses, mais un sang divin, capable de les guérir de leurs infirmités, et de leur manifester les merveilles de son affection. Les saints qu'il est venu sauver peuvent s'écrier en toute vérité : Le Seigneur Jésus est la portion de mon calice ; ma part est belle et admirable ! Leur devoir est de bénir le Seigneur, qui est continuellement à leur droite pour les soutenir. Avec lui ils peuvent se réjouir et espérer que leur chair ne connaîtra pas toujours les horreurs du sépulcre. Abreuvée du sang d'un Dieu, elle a reçu un germe d'immortalité et de résurrection ; elle reprendra un jour le chemin de la vie, et jouira au ciel de la vue du Seigneur et d'éternelles délices.

3° Parmi tous les saints qui ont passé sur cette terre et qui sont heureux maintenant dans la terre des vivants, Jésus a assisté d'une façon particulière et merveilleuse ceux qui lui ont rendu le témoignage du sang, et l'ont préféré aux idoles et aux dieux étrangers. Il a été leur unique partage ; c'est pour lui qu'ils ont bu le calice de douleurs. En récompense, il leur a donné l'héritage qu'ils attendaient, et leur sort est glorieux ; le Seigneur lui-même, selon l'expression de saint Augustin, est la portion versée dans leur coupe. Ils l'en louent constamment, leur âme jouit de la vision de Dieu, leur corps n'a pas subi entièrement la corruption de la mort, leur tombe est honorée, leurs reliques vénéralées avant le jour de la glorieuse résurrection. Plus tard, leur chair retrouvera les sentiers de la vie, contempera au ciel le visage de Dieu et goûtera une joie et un bonheur sans mélange (Commun de plusieurs martyrs.)

A l'office de sainte Agathe, le psaume xv est la prière et le cri d'espérance de la faible vierge, qui demandait au Seigneur la protection dont elle avait besoin dans le grand danger que couraient sa vertu et sa vie, et attendait, comme lot magnifique de son héritage, les joies du ciel et la gloire de la résurrection.

E. MANGENOT,

*Professeur d'Ecriture sainte.*

---

**Manrèze du Prêtre**, par le R. P. Caussette. 2 forts volumes in-8°.....Prix : \$3.00

**Manuel pratique du jeune Curé**, par M. Jos. Frassinetti, curé à Gènes. 1 fort volume in-12.....Prix : 88 cts

**Jésus-Christ règle du Prêtre**, par M. Jos. Frassinetti, curé à Gènes. 1 volume in-18.....Prix : 38 cts

# PRONES LITURGIQUES

## ONZIÈME INSTRUCTION

(suite)

I. VASES sacrés : calice, patène, ciboire, ostensor. — II. Réflexions. — III. LINGES sacrés : corporal, palle, purificateire. — IV. Réflexions.

I. Comme les personnes, comme les lieux, comme la langue, comme les vêtements, les vases liturgiques sont sacrés aussi, c'est-à-dire retirés de l'usage commun, et spécialement réservés au culte. Les vases sacrés ont, avec la sainte Eucharistie, avec le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, un rapport plus direct encore, plus immédiat que les ornements sacerdotaux ; ils sont appelés à toucher les saintes espèces. On peut même les considérer comme un complément de l'autel. Les principaux de ces vases sont le calice, le patène, le ciboire et l'ostensoir.

1<sup>o</sup> Le *calice* est le vase où l'on met, pendant la messe, le vin qui doit être changé au sang de Jésus-Christ. Les anciens se servaient, dans leurs repas, d'un calice ou coupe commune à tous les convives. Ils se la transmettaient de main en main, en signe d'amitié. Notre-Seigneur se conforma à cet usage, lorsqu'il institua l'auguste sacrement. Il prit une coupe remplie de vin, la bénit et la présenta à ses apôtres, en leur disant : " Buvez-en tous, c'est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour un grand nombre en rémission des péchés. "

Quelle était la matière de la coupe dont se servit le divin Sauveur ? Était-elle d'argent, d'agate, ou simplement de verre, comme l'ont écrit certains auteurs ? Il ne nous est pas possible de le dire au sûr. Nous sommes dans la même incertitude par rapport aux calices dont se servirent les apôtres et les prêtres des premiers temps. Il est probable qu'ils se sont servis des divers calices en usage dans les lieux où ils se trouvaient, quelle qu'en fût la matière. Les persécutions, les malheurs des temps, l'indigence de certaines chrétiens, les obligèrent quelquefois à employer, pour le sacrifice, des calices faits des matières les plus communes, des calices de bois, de verre, d'airain ou de pierre. Dans ces siècles de ferveur, dit un Concile, les calices étaient de bois ; mais les prêtres étaient d'or. Jésus-Christ, qui ne repousse personne, si humble, si petit qu'il soit, qui veut se donner à tous, qui est venu pour les pauvres encore plus que pour les riches, a bien voulu accepter, pour le sacrifice de son corps et de son sang, les vases les plus grossiers, et, ce semble, les moins dignes de lui. Mais ce n'a été que lorsque l'indigence de ses adorateurs en a fait une nécessité absolue ; dans

tous les autres cas, son intention, l'intention de l'Église, sa fidèle interprète, est que les vases qui servent à l'autel soient faits de matière précieuse. Ils doivent être d'or ou d'argent; et encore, quand le calice est d'argent, la coupe doit être dorée à l'intérieur. Le verre, le bois, l'airain, le cuivre, sont interdits.

2<sup>e</sup> La *patène*. Ce qu'est le calice pour le sang de Jésus-Christ, la patène l'est pour son corps. Patène vient du mot latin, *pateni* ou *patina*, et primitivement de *patere*, et signifie un vase ouvert, ayant plus de surface que de profondeur. Tel est en effet le petit plat destiné à recevoir le pain qui doit être consacré.

La patène était en usage du temps même des apôtres. Jésus-Christ s'en est-il servi à la dernière cène? L'Évangile ne nous en dit rien. Comme le calice, la patène doit être d'or ou d'argent. Si elle est d'argent, elle doit être dorée sur sa face intérieure. Le calice et la patène reçoivent une consécration particulière, et c'est l'évêque qui la donne. Il oint ces vases sacrés du saint chrême, et fait sur eux diverses prières et diverses cérémonies prescrites par l'Église. C'est ainsi que Moïse, dans l'ancienne loi, sanctifia, en les aspergeant de sang, les vases qui devaient servir aux sacrifices. Combien est plus sainte la destination des vases liturgiques employés aujourd'hui à la célébration des saints mystères! Les premiers recevaient la chair et le sang des animaux; les seconds reçoivent, contiennent la chair et le sang d'un Dieu!

Aussi est-il défendu à tout laïque de toucher les vases sacrés, à moins d'une permission de l'évêque; et le prêtre et le diacre seuls y peuvent porter la main, quand ils renferment le corps et le sang de Jésus-Christ.

3<sup>e</sup> Le *ciboire* est une espèce de calice ouvert, une coupe qui reçoit les hosties consacrées pour la communion des fidèles. Autrefois les espèces eucharistiques étaient gardées dans une arche ou petit coffret, fait tantôt en forme de tourrelle, tantôt en forme de colombe creuse, que l'on suspendait au-dessus de l'autel. L'Eucharistie était ainsi placée entre le ciel et la terre, situation tout à fait conforme au rôle de médiateur que Jésus-Christ remplit dans ce sacrement. Le vase eucharistique était, dans ce cas, recouvert d'un baldaquin reposant sur quatre colonnes. Le baldaquin est resté dans plusieurs églises; mais la colombe est descendue et s'est reposée sur l'autel sous la forme d'un tabernacle, *tabernaculum*, tente. C'est là, sous sa tente, hélas! trop souvent solitaire, que réside Notre-Seigneur, sous les espèces sacrées. Les tabernacles sont garnis à l'intérieur d'une riche étoffe de soie, et les ciboires eux-mêmes sont recouverts d'un petit pavillon de soie ou de drap d'or. Les ciboires et les tabernacles doivent être bénits par l'évêque, ou par un prêtre avec l'autorisation de l'évêque.

4<sup>e</sup> L'*ostensoir*, du latin *ostendere*, montrer, sert à mettre en évidence et à présenter aux adorations des fidèles la sainte Eucharistie. L'usage en est moins ancien que celui des autres vases sacrés. Il n'a point de rapport au sacrifice, et ne lui que montrer la sainte hostie consacrée durant la messe. C'est vers le XI<sup>e</sup> siècle, alors que

Bérenger, archidiacre d'Angers, commença à attaquer le dogme eucharistique, que commença aussi l'usage de l'ostensoir.

En présence des blasphèmes dont le sacrement adorable était l'objet, l'Eglise, toujours attentive aux besoins des temps, crut devoir protester de sa foi envers l'Eucharistie, et provoquer, de la part des fidèles, de nouvelles marques de respect et d'amour pour ce sacrement. Elle montra aux chrétiens cette hostie qu'on outrageait, en leur disant avec l'accent de la conviction la plus vive et la plus profonde : " Ceci est le corps et le sang de Jésus-Christ, qui a été livré pour vous.—*Tantum ergo sacramentum veneremur cernui*, répondirent les Fidèles. Proternons-nous donc, et adorons ce grand sacrement. "

L'Eglise établit alors les bénédictions ou saluts, les expositions, les processions solennelles du saint Sacrement, et pour l'exposer ou le porter avec plus de décence, elle fit ces petits tabernacles qu'on appela dans l'origine *montres* ou *monstrances*, et que nous appelons aujourd'hui *ostensoirs*. Après avoir affecté diverses formes, les ostensoirs ont retenu celle que nous leur voyons, la forme de soleil ou de gloire. L'Eucharistie, en effet, n'est-elle pas l'honneur de la Religion, la gloire de cette terre où elle réside? L'Eucharistie n'est-elle pas l'astre qui éclaire, qui échauffe, qui féconde nos âmes, comme le soleil échauffe, éclaire et féconde la nature ?

II. Ainsi, mes Frères, vous le voyez, les attaques contre les dogmes chrétiens tournent toujours à leur glorification. Bérenger outrage l'Eucharistie, et la Chrétienté tout entière se lève aussitôt, et redouble envers l'auguste sacrement ses adorations et ses hommages ; et depuis huit siècles, ces protestations contre des hérétiques oubliés durent et se perpétuent.

De nos jours aussi, une crise nouvelle d'impiété a éclaté chez certains hommes. Ils ont tenté d'abaisser Jésus-Christ, de réduire ses proportions divines, de le ravalier au rang d'un philosophe ou d'un grand homme. Qu'ont produit ces blasphèmes renouvelés de Julien ou de Voltaire ? Un redoublement de foi dans les âmes, une recrudescence de dévotion envers le divin sacrement, se manifestant dans les villes et dans les campagnes par ces pompes solennelles, par ces adorations publiques, qui sont, de la part des peuples, le plus bel hommage à la divinité de Jésus-Christ, sacrilègement attaqué.

C'est l'histoire du christianisme depuis le Calvaire jusqu'à nos jours. " Si tu es le Christ, disaient les Pharisiens en hochant la tête, descends de la croix, et nous croirons en toi. "—" Il était véritablement le Fils de Dieu, " s'écriait le centurion, en se frappant la poitrine. Les Juifs ne voyaient en Jésus qu'un homme ordinaire, ou tout au plus un prophète ; et Pierre de s'écrier au milieu de la foule incrédule ; " Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. " Toujours l'affirmation à côté de la négation, l'hommage à la suite du blasphème. Jésus a eu dans tous les temps ses ennemis, et dans tous les temps aussi ses adorateurs. Cela durera toujours. Que notre foi ne s'en étonne ni n'en soit ébranlée.

III. Disons aussi quelque chose des LINGES, qui se rattachent

aux vases liturgiques et les complètent en quelque sorte. Ils sont au nombre de trois, le corporal, la palle et le purificateire.

1<sup>o</sup> Le *corporal* est un linge qu'on étend sur l'autel pour y déposer le corps de Jésus-Christ. Il doit être de lin ou de chanvre, comme les nappes, entièrement blanc et sans ornement, si ce n'est une petite croix brodée sur le milieu ou sur le devant. L'évêque, ou un prêtre avec la permission de l'évêque, le bénit. Il figure le suaire ou linceul dans lequel Joseph d'Arimathie enveloppa le corps de Notre Seigneur, après l'avoir détaché de la croix. Sa blancheur sans tache indique la pureté que doit avoir une âme qui veut recevoir le corps immaculé de Jésus-Christ.

2<sup>o</sup> La *palle* n'était pas autrefois séparée du corporal, ou plutôt le corporal tenait lieu de palle, dont il portait même le nom, *palla* ou *pallium*, manteau, couverture. Le corporal, tout en restant étendu sur l'autel dans sa partie la plus considérable, se relevait et se repliait sur le calice, afin de le couvrir. Pour plus de commodité, on a coupé le corporal en deux, et la palle est devenue une pièce de toile carrée, à laquelle on a donné de la consistance, en lui adaptant un carton. La palle doit être de même matière que le corporal, c'est-à-dire de lin ou de chanvre, et, bien qu'on puisse orner la face extérieure, il est mieux que les deux faces soient semblables, sans broderie ni ornement.

3<sup>o</sup> Le *purificateire* est encore un petit linge, également de lin ou de chanvre, qui recouvre le calice, avant que le vin y ait été versé. Il sert, comme l'indique son nom, à purifier, c'est-à-dire à essuyer le calice, soit avant qu'il ait reçu l'eau et le vin, soit après les ablutions, et aussi à essuyer les lèvres et les doigts du prêtre. On employait autrefois à cet usage le linge ou serviette que le sous-diacre portait au bras gauche; et dont on a fait plus tard le manipule.

Au lieu d'un linge, les Grecs ont pour purificateire une éponge. C'est un pieux souvenir de l'éponge imbibée de vinaigre que les soldats présentèrent à la bouche desséchée de Jésus sur la croix.

IV. Tout ce que nous venons de dire, mes Frères, touchant les vases liturgiques, le soin que l'Église a toujours eu de les bénir, de les consacrer même, les prescriptions sévères qu'elles a faites dès les premiers siècles à leur sujet, la richesse de la matière qui les compose, l'or, l'argent, les pierreries qui en forment la substance ou l'ornement, la profonde vénération dont on les a toujours entourés, tout cela indique bien, tout cela prouve la croyance antique et perpétuelle à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Aurait-on eu ce respect pour ces vases sacrés, aurait-on employé à leur confection des matières si précieuses et si riches, s'ils n'avaient contenu qu'une simple représentation du corps et du sang de Jésus-Christ ?

Ne croyez pas, en effet, mes Frères, que la richesse et la splendeur des vases sacrés dans l'Église date de nos jours. Oh ! non, après les malheurs qui ont frappé l'Église de France, il y a bientôt un siècle, malheurs dont elle ne s'est pas encore relevée, nous sommes infiniment plus pauvres en fait d'objets religieux que ne

l'étaient nos pères, que ne l'étaient même les siècles que l'on a longtemps qualifiés de barbares, les siècles du moyen âge, si supérieurs au nôtre sur ce point comme sur tant d'autres. C'est chose étonnante que la quantité des vases sacrés, que la richesse et le travail admirable de ces vases, non seulement dans les siècles réputés barbares, mais même aux âges de persécutions, alors que l'Eglise, en proie aux tyrans, était sans cesse poursuivie et sans cesse dépillée.

Le diacre Laurent avait en sa possession et sous sa garde un nombre considérable de ces vases sacrés, qui constituaient un véritable trésor pour l'Eglise romaine. Le préfet de Rome tenta de s'en emparer. Averti à temps le saint diacre fit vendre tous ces vases et en distribua le prix aux pauvres; et, le Préfet lui ayant ordonné de lui livrer les trésors de l'Eglise: "Voilà nos trésors." dit saint Laurent en lui montrant les veuves, les orphelins, les mendiants de toute sorte, qu'il avait rassemblés devant le prétoire. Saint Césaire d'Arles, au Ve siècle, vendit également les encensoirs, les calices, les patènes, et autres ustensiles d'argent de son église, pour racheter un grand nombre de captifs, Francs et Bourguignons, qu'une armée de Goths traînait avec elle. Les églises, dans ces siècles troublés et ravagés par tant de désastres, étaient assez riches en ustensiles sacrés pour racheter des milliers de prisonniers, rien que du produit de leur vente.

Mais une autre réflexion naît pour nous du sujet que nous traitons, et elle nous touche de plus près encore que la précédente. Nous aussi, chrétiens, nous sommes des vases, des vases sacrés appelés à recevoir, tout comme les vases d'or et d'argent dont nous venons de parler, la divine Eucharistie. Comme ces vases et en vue de cette haute destination, nous avons reçu une consécration au baptême, une consécration particulière avec l'huile sainte et le saint chrême. Et la plupart d'entre nous ont déjà atteint le but de leur consécration, puisqu'ils ont communiqué et communient peut-être souvent au corps et au sang de Jésus-Christ. Or, mes Frères, si nous devons un si grand respect à des vases inanimés et insensibles, par cela seul qu'ils touchent au corps et au sang du Rédempteur, quel respect ne nous devons-nous pas à nous-mêmes, à nous, vases animés, vases intelligents. qui connaissons, qui apprécierions la valeur du dépôt sacré qui nous est confié? Quel crime ne serait pas le nôtre, si ces vases de nos corps destinés à des usages si nobles et si saints, nous venions à les profaner, à les souiller, à les prostituer au vice et au désordre? Ah! souvenez-vous de Balthazar, faisant servir aux excès d'une orgie nocturne les vases du temple de Jérusalem. Souvenez-vous de la vengeance terrible qui suivit cette impiété, de la condamnation qu'une main mystérieuse traça sur la muraille, de la mort du prince, de la chute de son empire, toutes choses qui suivirent de si près l'indigne profanation, puisqu'une même nuit vit le crime et son châtement. *Sciat unusquisque vas suum possidere in sanctificatione et honore*, dit l'apôtre saint Paul. "Que chacun de vous sache garder le vase de son corps dans la sainteté et l'honneur." Amen.

# LE PREMIER JOUR DE L'AN

Pourquoi Dieu nous accorde une nouvelle année

I. Pour réparer le passé.—II. Pour sanctifier le présent.—III. Pour préparer l'avenir.

Chrétiens, Dieu nous accorde, en ce jour, une année nouvelle, et notre premier devoir est de l'en remercier du fond de nos cœurs ; car c'est là une grande faveur, que, pour des raisons à lui connues, il n'a pas faite à beaucoup d'autres. Combien de personnes, en effet, qui étaient, il y a un an aussi pleines de santé et de vie que nous, et qui aujourd'hui ne sont plus ! Quel motif donc de rendre mille actions de grâces au souverain Maître de la vie et de la mort, de nous avoir conservé l'existence en même temps qu'il la retirait à tant d'autres ! Mais après avoir témoigné à Dieu notre reconnaissance pour un bienfait si précieux, il nous reste à faire une autre chose non moins importante. Car quand Dieu nous accorde quelque bienfait, ce n'est jamais d'une manière vaine, mais toujours dans des vues de bonté et de miséricorde. Or, la seconde chose que nous avons à faire en ce jour, c'est précisément de rechercher et de méditer les desseins que Dieu se propose en nous accordant une nouvelle année. Quels sont ces desseins, ou, en d'autres termes, pourquoi Dieu nous accorde-t-il une année nouvelle ? Eh bien, l'on peut dire qu'il nous l'accorde principalement pour les trois raisons que voici, savoir : premièrement, pour réparer le passé ; deuxièmement, pour sanctifier le présent ; troisièmement enfin, pour préparer l'avenir. Apportons, à la considération de ces trois réflexions importantes, notre attention la plus soutenue.

I.—*Dieu nous accorde une nouvelle année pour réparer le passé.*—La réparation du passé consiste surtout en deux choses : l'expiation des fautes qu'on a commises, et le rachat du temps qu'on a perdu. Et d'abord, l'expiation des fautes qu'on a commises. Combien notre passé à tous n'est-il pas détérioré par les fautes innombrables dont nous nous sommes rendus coupables ! Fautes contre Dieu, fautes contre notre prochain, fautes contre nous-mêmes. Fautes par actions, fautes par paroles, fautes par regards, fautes par pensées et par désirs, fautes par omission. Fautes publiques et fautes secrètes. Fautes que nous commettons et fautes que nous faisons

commettre aux autres, et qui par conséquent nous sont imputables. Fautes que nous remarquons et fautes qui nous échappent. Dans une seule journée, le nombre des fautes que nous commettons, quand on en fait un examen un peu attentif, est vraiment effrayant. Nous péchons depuis le moment de notre lever jusqu'au moment de notre coucher, et souvent la nuit elle-même n'interrompt pas le cours de nos iniquités. Nous péchons dans nos maisons et hors de chez nous, à la campagne et à la ville. Nous péchons jusque dans le lieu saint, jusqu'au pied des autels, soit par nos irrévérences, soit de toute autre manière. Nous péchons jusque dans nos bonnes actions, tantôt parce que nous les accomplissons mal pour une raison quelconque, tantôt parce que nous y apportons des vues égoïstes et coupables. Mais si nous péchons tant de fois et de tant de manières dans une seule journée, qui pourrait compter tous les péchés que nous commettons dans une semaine, dans un mois, dans une année ! Qui pourrait compter tous ceux que nous avons commis depuis dix ans, vingt ans, cinquante ans, que nous avons l'âge de raison ! Or, tous ces péchés veulent être expiés par le repentir et la pénitence, puisque sans cela on ne peut pas entrer dans le ciel. Eh bien, la première chose à faire pour réparer le passé, c'est d'expier tous ces péchés ; c'est de les confesser si déjà on ne l'a pas fait, afin d'en obtenir le pardon, et ensuite satisfaire à la justice divine, soit en s'imposant des mortifications volontaires, soit tout au moins en recevant, en esprit de pénitence, les diverses épreuves que le bon Dieu veut bien nous envoyer. Ah ! si les âmes qui sont dans le purgatoire, où elles expient d'une manière si terrible les fautes de leur vie ; si surtout celles qui sont dans les flammes éternelles de l'enfer, où elles sont châtiées de leurs crimes sans espérance de pardon ; si toutes ces âmes, dis-je, avaient pour réparer leur passé l'année nouvelle qui nous est donnée à nous, que de larmes ne répandraient-elles pas, que de pénitences ne feraient-elles pas ! Qu'est qui serait capable de les arrêter pour expier leurs fautes, et avec quelle ardeur elles accompliraient tout ce qui serait de nature à diminuer et à solder leurs dettes envers la justice de Dieu ! Eh bien, ce que feraient ces âmes si cette année nouvelle leur était donnée, c'est ce que nous devons faire nous-mêmes, à qui elle est accordée. Sans cela, leur sort présent sera le nôtre un jour, soyons-en bien persuadés.

La seconde chose qui constitue la réparation du passé, c'est le rachat du temps perdu. Le temps, une fois perdu, n'est-il donc pas perdu pour toujours ? Oui, le temps l'est pour toujours, et Dieu lui-même, avec toute sa puissance, ne peut pas faire qu'il ne soit pas perdu. Dieu peut bien nous donner cent années nouvelles, il ne peut pas nous rendre une minute que nous avons perdue. Toutefois, si le temps perdu ne peut pas nous être rendu, il est en notre pouvoir de le racheter. Bien mieux, c'est même notre devoir de racheter le temps, suivant le précepte qu'en donnait saint Paul aux fidèles d'Éphèse, et dans leur personne à tous les chrétiens :

*Rachetez le temps*, leur écrivait-il. Mais comment racheter le temps, et que faut-il faire pour cela ? Il faut imiter les ouvriers qui n'arrivèrent à la vigne du père de famille que vers le milieu ou vers la fin du jour, mais qui travaillèrent avec d'autant plus d'ardeur qu'il leur restait moins de temps à donner à leur maître, afin d'en faire autant que ceux qui avaient travaillé dès la première heure, en sorte qu'ils reçurent la même récompense qu'eux. Voilà, je le répète, ce qu'il faut faire pour racheter le temps : il faut travailler de manière à atteindre, pendant le temps qui reste, le même résultat qu'on aurait atteint si l'on n'avait pas perdu de temps. Car si l'on se borne, pendant le temps qui reste, à travailler comme on aurait fait si l'on n'avait pas perdu de temps, on ne perdra plus le temps, mais on ne réparera pas le temps perdu. Voilà un voyageur qui a vingt lieues à faire dans sa journée : pour arriver au lieu où il se rend, il faut donc qu'il fasse dix lieues le matin et dix lieues le soir. Mais le matin, il s'amuse, et ne fait, je suppose, que cinq lieues. Si le soir il ne marche que comme il aurait dû marcher toute la journée, et s'il ne fait, par conséquent, que dix lieues, il ne se mettra plus de nouveau en retard, il est vrai, mais il ne regagnera pas le temps perdu, et il s'en faudra de cinq lieues qu'il arrive le soir à son terme. Que faudra-t-il donc qu'il fasse pour arriver ? Il faudra qu'il hâte davantage le pas, et qu'au lieu de faire dix lieues seulement dans la soirée, il en fasse quinze. C'est ainsi qu'il regagnera le temps perdu. Et c'est également ce que nous devons faire nous-mêmes pour atteindre, au soir de la vie, le terme de notre pèlerinage, qui est le ciel. C'est à-dire que nous devons, pendant le temps qui nous reste à vivre, multiplier tellement nos pénitences et nos bonnes œuvres, que la somme en soit aussi forte que si nous n'avions jamais perdu de temps, depuis que nous jouissons de l'usage de la raison.

Voilà comment nous rachèterons le temps perdu. Et c'est en le rachetant, ainsi qu'en expiant les fautes que nous avons commises jusqu'à présent, que nous réparerons le passé, réparation qui est la première chose que Dieu a eue en vue, en nous accordant cette nouvelle année.

II.—*Dieu nous accorde une nouvelle année pour sanctifier le présent.* On se souhaite généralement, en ce jour, une bonne et heureuse année. Mais pour qu'une année soit bonne et heureuse, on oublie trop qu'il faut qu'elle soit sainte. Cependant, hors de là, pas de bonheur. Aussi Dieu, qui veut sincèrement notre bonheur, ne nous la donne-t-il que pour nous la faire sanctifier. Sanctifier cette année nouvelle doit donc être notre principale, et je dois même dire avec Notre-Seigneur, notre unique occupation de chaque jour, celle à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées, se rapporter et concourir.

“ Lors donc que les hommes, entourés d'occupations, d'affaires

de soins qui regardent la vie présente, disent qu'ils n'ont pas le temps de s'occuper de ce qui regarde leur âme ; lorsqu'ils négligent ce qui a rapport au salut, traitant leur âme avec une telle négligence, un tel oubli, que l'on dirait qu'ils ne songent pas même qu'ils en ont une ; lorsqu'ils prétendent qu'ils n'ont pas le temps de prier, d'assister au saint sacrifice, de recevoir les sacrements parce qu'ils ont d'autres devoirs de position et de société, d'autres obligations sérieuses, d'impérieuses nécessités imposées par leur état, par les exigences de la vie actuelle, ils se trompent ; la première exigence et le premier devoir est de se sanctifier, de travailler à maintenir son âme dans la hauteur où Dieu la placée, à l'enrichir de mérites, à l'orner de vertus, l'élever au-dessus de la terre et des passions dégradantes. Voilà pourquoi les années nous sont accordées, voilà la raison de la vie actuelle. Lui donner un autre but, c'est être dans le faux, c'est marcher dans une voie où l'on s'égarer.—Quant à nous, éclairés par les saines lumières de la raison et de la foi, nous disons, oui, il faut remplir les devoirs de notre condition ; oui, il faut travailler en ce monde à ce qui est de ce monde ; il faut, comme Dieu nous y a condamnés, manger notre pain à la sueur de notre front : il faut que les uns soutiennent leur famille, que les autres se soutiennent eux-mêmes par les labeurs quotidiens. Mais l'âme ne doit pas être pour cela négligée ; elle ne doit pas être placée au second ou au dernier rang : c'est le premier qu'elle doit occuper. D'autant que ce travail spirituel ne nuit en rien aux occupations temporelles, et que celles-ci, entreprises et accomplies dans l'esprit de foi, servent éminemment à la sanctification de l'âme.—Ramenons tout à ce devoir qui prime tout : le travail du salut et de la sainteté de notre âme ; c'est notre œuvre pendant cette année et toutes les années de notre vie."

Que si vous me demandez maintenant la manière d'accomplir cette grande œuvre, je vais vous l'expliquer en peu de mots.

Après avoir bien compris que notre sanctification est notre œuvre par excellence, " commençons par la bien vouloir et nous y résoudre bien sincèrement et fortement. Quand on a quelque projet bien à cœur, on travaille si bien à sa réalisation et on prépare si bien son succès ! Donc, nous ne traiterons pas à la légère cette affaire essentielle, et nous ne dirons pas comme quelques-uns : Nous avons le temps ! — Nous avons le temps ? Mais quand nous l'aurions, quand nous en aurions beaucoup, quand même nous serions sûrs que cette année sera suivie de nombreuses années, comme on nous le souhaite ; serait-ce une raison pour perdre le temps, le temps qui nous est donné précisément pour nous sanctifier ? Oui, nous avons le temps maintenant ; mais pourquoi l'avons-nous, pourquoi est-il, si ce n'est pour que nous en usions saintement, qu'il soit employé selon Dieu et dans l'intérêt sacré de notre âme ? — Nous avons le temps ! Est-il sûr que nous en aurons beaucoup ? Est-il sûr que ce temps, que nous réservons dans notre pensée pour être sérieusement employé au travail de notre sanctification, existera vraiment pour

nous ? Tant d'autres l'ont cru, et s'y sont trompés ! Combien, au commencement de l'année qui vient de finir, étaient loin de se douter qu'ils ne l'achèveraient pas, et que cette année prochaine ne se lèverait que sur leur tombe ! Ne laissons pas pour un avenir incertain ce que nous pouvons faire au jour actuel, à l'heure présente ; mais disons comme le saint roi David : *C'est maintenant que je commence*. Posons notre pied dans cette généreuse carrière, dès aujourd'hui, par la pensée et l'intention ; et que cette forte résolution influe sur toutes les dispositions de cette année que nous désirons être ce que Dieu désire, c'est-à-dire sainte.—Elle sera sainte dans toutes ses œuvres si nous les faisons toutes dans un esprit chrétien, qui est un esprit de foi et d'amour. Dieu seul sait ce qui nous est réservé dans le cours de cette année ; l'avenir est présent à ses yeux ; aux nôtres il est couvert d'un voile impénétrable ; nous pouvons émettre des conjectures, avoir des espérances, formuler des désirs, mais il nous est impossible de poser une affirmation sur les événements futurs. Voici cependant ce que nous savons d'une science certaine, parce que c'est une science que nous donne la connaissance que nous avons de Dieu, de notre bon Dieu ; c'est que si nous l'aimons, tout arrivera pour notre plus grand bien ; c'est le Saint-Esprit qui nous le dit par la bouche de saint Paul, joie ou douleurs, succès ou insuccès, réalisation de nos rêves ou déceptions cruelles, tout nous servira, tout coopérera à notre sanctification, si nous prenons les choses dans le sens surnaturel, si nous agissons en tout conformément à cette volonté très sainte. Je le veux, ô mon Dieu, et dès cette heure, je vous consacre toutes mes heures et tous mes jours ; acceptez-les, bénissez-les, et alors ce que vous voulez et ce que je veux se réalisera : J'aurai une sainte année."

III.—*Dieu nous accorde une nouvelle année pour préparer l'avenir.*  
—De quel avenir s'agit-il ? Est-ce de l'avenir de demain ? Est-ce de l'avenir de l'année que nous commençons ? Est-ce de l'avenir des autres années qui pourront encore nous être données par la divine Providence ? Non, tout cela, c'est la vie présente, c'est le temps présent, dont nous venons de dire que Dieu nous le donne pour le sanctifier. L'avenir que nous devons préparer, c'est la vie qui suit celle-ci, c'est-à-dire la vraie vie, la vie éternelle, et aussi le véritable avenir, l'avenir éternel.

Je dis la vraie vie et le vrai avenir ; car comme la vie actuelle et de temps présent doivent avoir une fin, ils ne sont en quelque sorte que l'image de la vie future et de l'éternité, qui doivent durer toujours. En sorte que, tout en étant dans cette vie et dans le temps présent, nous ne leur appartenons pas, mais nous ne faisons qu'y passer pour aller ailleurs. " Remarquons les paroles dont on se sert pour exprimer cette vérité : cette vie est appelée un pèlerinage ; ceux qui y sont encore ne sont que des voyageurs. Cette manière de dire, nous la trouvons fréquemment dans les saints livres et elle est restée heureusement dans notre langage chrétien. Cette

terre est appelée l'exil ; la patrie est plus haut. Nous sommes ici-bas comme sur une arène où nous combattons ; c'est ailleurs qu'est le lieu de la paix, du repos, des récompenses données aux braves et aux fidèles. *Levez-vous et marchez, parce que ce n'est pas ici votre repos.* Et saint Paul nous parle dans le même sens : *Nous n'avons pas ici une demeure permanente, mais nous la cherchons dans l'avenir.* Il s'ensuit que nous ne sommes ici que de passage, dans la traversée ; nous passons la mer Rouge, nous traversons le désert, nous dressons notre tente, mais c'est pour la plier et repartir, ayant un but de nos travaux, de nos combats, de notre marche : la patrie. Il s'ensuit par là même que nos espérances, nos aspirations, le mouvement de notre âme doivent se porter sur cet avenir, et tout ce qui vient de nous suivra ce mouvement et montera au ciel où va notre âme."

Car sachons-le bien,—et ceci est de la plus extrême importance, —cet avenir qui nous attend, et vers lequel nous allons nécessairement, que nous le veuillions ou non, cet avenir, dis-je, sera pour nous ce que nous l'aurons fait : heureux ou malheureux. C'est ici-bas, c'est sur cette terre, c'est en cette vie, en effet, que nous le préparons, cet avenir ; c'est en ce monde que nous le semons, et déjà il est en germe dans toutes nos œuvres. " Dans les choses qui ne regardent que le temps, il se passe quelque chose d'à peu près pareil. On pressent l'avenir, on le préjuge d'après ce que l'on voit actuellement. Par exemple, qu'une enfance, une adolescence surtout, se montre active, intelligente, laborieuse, on dira : Il y a là un bon avenir, le succès est assuré à de si beaux commencements ; que l'adolescence se maintienne, et avance dans cette bonne voie, et il réussira à coup sûr. Par contre, lorsque nous voyons dans la première jeunesse la négligence, la mollesse, le manque de talent et d'ardeur, nous disons : Que peuvent produire ces qualités misérables ? Que faire avec de tels éléments ? Qu'espérer pour cet avenir ? On est en droit de parler ainsi, parce que c'est ainsi que les choses se passent d'ordinaire. —Cependant il y a de nombreuses et de décourageantes exceptions, dans ce monde où tout est imparfait. Car combien qui, avec la bonne volonté, des dispositions d'esprit excellentes, un travail continu, avec tous les éléments enfin que l'on peut demander pour une brillante réussite, n'obtiennent pas ce qu'ils méritent, et se trouvent frustrés de leurs espérances légitimes ! Tristes destinées, si nous n'avions pas une autre destinée ! Issue désespérante, si nous n'avions pas une autre issue certaine, belle, plus brillante et plus heureuse mille fois que tout ce que le monde pourrait nous offrir dans notre course passagère !—Regardons plus haut, dans l'avenir, le vrai et immortel avenir ; pour celui-là, rien ne se perd, quand c'est pour lui que nous travaillons. Nous n'avons pas affaires à l'homme défectueux, injuste, faux appréciateur ; mais au Dieu de toute justice et de toute bonté, qui voit nos intentions, nos efforts, les élans de notre âme et les sueurs de notre corps ; qui compte et pèse nos œuvres, en connaît toute la valeur

intrinsèque, et les récompensera au-delà de leur mérite. Quelle perspective ! plus j'aimerai Dieu ici-bas, et plus je l'aimerai au ciel ; plus j'aurai partagé les douleurs de Jésus, plus je partagerai ses joies ; plus je lui aurai donné, par mes sacrifices volontaires, et plus il me prodiguera ses biens éternels !—Oh ! envisagé sous ce point de vue, que le temps, les moindres parcelles de temps ont de prix ! C'est le temps des semailles ; que nous serions insensés de ne pas en profiter pour semer beaucoup, puisque nous aurons ainsi à recueillir beaucoup ! ”

Et maintenant, quelles seront pour nous les conséquences pratiques des réflexions que nous venons de faire ? “C'est-à-dire, qu'est-ce que nous devons semer dans la vie présente, afin d'avoir une abondante moisson dans la vie de l'avenir ? Une délicieuse réponse nous est faite par la religion : tout nous sert pour notre âme, tout nous est utile pour le ciel, les plus petites choses comme les plus grandes, la position la plus commune comme la plus importante, la richesse et la pauvreté, l'obscurité et la gloire, la vie dans le monde comme la vie dans le cloître, tout, pourvu que nous fassions toute chose comme Dieu nous le prescrit, pourvu que notre âme soit unie à Dieu, pourvu que nous répondions à sa grâce, pourvu que nous mettions à toute chose l'intention surnaturelle. A ces conditions, tout monte au ciel pour nous y attendre et devenir notre couronne ; tout, même les choses qui sont par elles-mêmes le plus éloignées du surnaturel, comme la nourriture et le repos que nous donnons à notre corps. Soyons donc saintement avides des heures et des occasions qui passent toutes pleines de richesses pour nous : soyons avides d'en profiter,” et l'avenir que nous nous serons ainsi préparé sera plus beau que tout ce qu'on peut voir et rêver sur la terre.

*Conclusion.*—Voilà donc, chrétiens, pourquoi Dieu nous accorde la nouvelle année que nous commençons en ce jour : c'est premièrement pour réparer le passé, en expiant les fautes que nous avons commises, et en multipliant nos bonnes œuvres en proportion de celles que nous aurions dû faire et que nous n'avons pas faites ; c'est en second lieu pour sanctifier le présent, nous gardant bien de renvoyer cette œuvre essentielle de toute notre vie à un plus tard qui peut très bien ne pas venir pour nous ; c'est enfin pour préparer notre avenir, en dirigeant notre intention, dans tout ce que nous faisons et souffrons, vers le ciel, où nous sommes appelés. Faisons cela, chrétiens, réparons le passé, sanctifions le présent, préparons l'avenir, et cette année sera pour nous vraiment heureuse, puisque nous aurons ainsi rempli les vœux que se propose Dieu en nous l'accordant ; et par conséquent avancé sur le chemin du ciel autant que nous l'aurons pu. Ainsi soit-il.

## Suite de la Somme du Prédicateur,

Par P. D'Hauterive, Chevalier de l'Ordre de Pie IX.

—IIe PARTIE : Propre des Saints.—IIIe PARTIE : Sujets de circonstances.—Formant ensemble 4 forts volumes in-8.....Prix : \$ 6.00

Les deux Parties complémentaires de la *Somme du Prédicateur*, si impatiemment attendues, si vivement réclamées par les souscripteurs à la première Partie, vont pouvoir enfin leur être livrées. Nous sommes heureux de pouvoir leur annoncer qu'ils n'auront rien perdu pour avoir attendu, bien au contraire. L'auteur a voulu répondre à la faveur dont le corps ecclésiastique tout entier honore ses ouvrages, en redoublant son travail et ses recherches, pour donner à sa nouvelle œuvre toute la perfection qu'elle pouvait recevoir.

L'accueil fait à la *Somme du Prédicateur* par MM. les Ecclésiastiques a été tel, non seulement en France, mais encore à l'Étranger, qu'une traduction de cet ouvrage en espagnol, que nous avons fait faire, a aussitôt et dès maintenant, reçu l'approbation de dix-huit Archevêques et Evêques d'Espagne, du Mexique et des différentes Républiques de l'Amérique Méridionale.

Pour revenir aux deux parties complémentaires que nous annonçons ici, le Prêtre y trouvera traités tous les sujets et toutes les matières dont il peut avoir à entretenir les fidèles, et qui ne rentraient pas dans le cadre de la première Partie. Parmi ces sujets et ces matières, bien que d'un usage fréquent, plusieurs n'avaient pas encore été traités, et la plupart des autres ne l'avaient été que d'une manière plus ou moins imparfaite. Nous osons donc espérer que nos deux nouvelles séries seront accueillies avec une faveur plus grande encore que la première.

N. B. L'instruction sur le *premier jour de l'an* que nous publions dans ce numéro est tiré de cet ouvrage.

**La vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie**, par Mgr LANGUET, évêque de Soissons, Nouvelle édition, par M. l'abbé GAUTHEY, vicaire général d'Autun, avec une Dédicace à Sa Sainteté Léon XIII, par Mgr PERRAUD, évêque d'Autun, de l'Académie française. 1 vol. in-12 de 662 pages. .Prix : \$1.00

Le second centenaire de la mort de la Bienheureuse Marguerite-Marie devait raviver, dans la mémoire de tous les catholiques, le souvenir de celle qui fut choisie par Dieu, dans un dessein de miséricorde, pour promouvoir l'établissement du culte du Sacré-Cœur.

Il convenait qu'un monument de ce centenaire fût élevé à la gloire de l'humble vierge qui a rempli sa glorieuse mission avec un succès si complet.

Sans doute les histoires de Marguerite-Marie ne manquent pas, et même il y en a de fort remarquables ; mais on a cru que la première en date, celle qui fut composée, sur les documents authentiques, par un auteur illustre, qui avait pu converser avec les contemporaines de la sainte visitandine, méritait d'être tirée de l'oubli, d'autant qu'au jugement de bons esprits, elle demeure encore la meilleure.

Languet fut manifestement choisi par Dieu, pour mettre en lumière les révélations du Sacré-Cœur, et c'est sur son travail que l'on s'est appuyé constamment dans les procédures qui ont abouti, à Rome, à la béatification de Marguerite-Marie, et par suite, au grand épanouissement de la dévotion au Sacré-Cœur.

L'histoire de Languet s'arrêtait au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. M. l'abbé Gauthey y a ajouté trois chapitres. Il y raconte l'histoire de la Visitation de Paray et des reliques de la Bienheureuse pendant la révolution ; puis il résume la procédure de béatification, et présente le tableau du grand développement de la dévotion au Sacré-Cœur dans notre siècle.

Dans une préface importante, M. Gauthey fait connaître Languet et explique son rôle.

Un appendice bibliographique donne la liste de toutes les vies de la Bienheureuse Marguerite-Marie dans les principales langues modernes.

Nous dirons enfin que cette nouvelle édition a été entreprise sous les auspices de Mgr Perraud, évêque d'Autun, et que ce travail s'est fait sous ses yeux. L'illustre académicien a tenu à présenter lui-même au Souverain Pontife l'ouvrage de son collègue du XVIII<sup>e</sup> siècle.

— I. E. —

# Canada Ecclésiastique

1891

PRIX : 25 CENTIMS

---

Voici une publication d'une grande importance pratique pour tous les membres du clergé canadien et pour toutes les communautés religieuses ; elle mérite les encouragements de tous les amis de la religion, qui, par leurs souscriptions, peuvent nous aider puissamment dans cette œuvre, que nous soutenons, depuis plusieurs années, par de très lourds sacrifices.

Ce serait avec peine que nous nous verrions forcés, par l'insuffisance des produits, de suspendre de nouveau la tenue à jour d'un document si utile à consulter, mais dont les frais dépassent énormément les revenus, par suite du trop petit nombre d'exemplaires écoulés.

Nous faisons donc de nouveau appel à la générosité de Messieurs les membres du Clergé, et aux membres des Communautés religieuses d'hommes et de femmes, pour nous aider à rendre possible le maintien de la publication du *Canada Ecclésiastique*.

**L'ouvrage sera expédié dans quelques jours.**

**Avis et Réflexions** sur les devoirs de l'état religieux pour animer ceux qui l'ont embrassé à remplir leur vocation, ouvrage utile non seulement aux religieux, mais encore à toutes les personnes qui veulent vivre dans le monde avec une piété solide, par un religieux Bénédictin, de la congrégation de Saint-Maur, nouvelle édition, soigneusement revue et corrigée, par l'Abbé J. Dufour, Docteur en théologie, aumônier des religieuses Augustines de Notre-Dame-de-Miséricorde. 2 forts vol. in-12.....Prix : \$1.75

Voici un ouvrage précieux, dont la Révolution, en dispersant les bibliothèques monastiques, a presque fait disparaître la trace en France. Bien peu cependant, même parmi les plus estimés, méritent mieux que lui d'occuper les lectures et les méditations des personnes religieuses; de servir aux études des maîtres et des maîtresses des novices, des aumôniers de communauté, des confesseurs; et même d'éclairer les chrétiens dans le monde, lorsqu'ils aspirent à une vie parfaite.

Ainsi en jugeait saint Alphonse de Liguori, ce grand maître en la science du ciel. Dans son livre intitulé : *La Véritable épouse de Jésus-Christ* ou *La Religieuse sanctifiée*, il dit, au chapitre de la lecture spirituelle : " Lisez les œuvres de saint François de Sales, de sainte Thérèse, de P. de Grenade, de P. Rodriguez, de Saint-Jure, de Nieremberg, de Pinamonti et autres semblables, et sur-tout les *Avis aux religieux* des Pères de Saint-Maur. " Le saint Docteur faisait un si grand cas de cet ouvrage, qu'il l'avait désigné comme livre de lecture spirituelle dans certaines réunions prescrites par la règle de son institut.

**Les Passions**, cinquième retraite de Notre-Dame  
de Paris, par le R. P. Félix, S. J. 1 vol. in-12...75 cts

Les Passions ! Pourquoi ce sujet, après les grandes vérités et fins dernières, traitées dans les précédents volumes : la *Destinée*, l'*Éternité*, la *Prévarication*, le *Châtiment* ?

Ceux qui ont lu ces quatre volumes, n'auront pas de peine à comprendre comment le sujet des Passions y fait une suite naturelle, et s'y rattache comme de lui-même.

C'est qu'en effet, les Passions expriment ce qu'il y a de plus décisif, au point de vue de ces quatre choses si graves. Nous l'avons dit, l'homme voyageur sur la terre et dans le temps a, par delà le temps et la terre, une destinée finale, une destinée éternelle. Or, il ne peut échapper à personne que ce qui décide surtout cette destinée et cette éternité heureuse ou malheureuse, c'est l'usage que nous faisons de nos Passions et la direction que nous leur donnons.

La déviation volontaire de notre destinée finale, ou de notre fin dernière, constitue en essence le péché ou la prévarication, et par suite, produit le châtiment. Et ce qui, dans notre nature déchue, pousse à la prévarication et par là provoque le châtiment, ce sont nos Passions.

Il est donc particulièrement pour tous intéressant de bien connaître cette chose, que nous nommons nos passions, et qui peut être pour nous la cause la plus déterminante et la plus décisive de notre destinée et de notre éternité, de la prévarication et du châtiment, dont nous avons parlé successivement.

Cette simple considération peut suffire à nous montrer tout l'intérêt qui s'attache à ce sujet, et sa contexture naturelle avec ce qui précède.

Qui peut d'ailleurs ignorer le rôle immense que jouent les Passions dans toutes les sphères de la vie humaine, et sur tous les théâtres où se déploie son activité ?

Rendez-vous compte de ce qui décide d'une vie humaine, de ce qui la pousse dans le sens du bien ou dans le sens du mal, de l'ordre ou du désordre, de la vertu ou du vice, et de ce qui fait parfois aboutir l'une à la plus grande sainteté, et l'autre à la plus grande scélératesse; vous arriverez toujours à cette découverte: les Passions bien ou mal dirigées, les Passions asservies, ou les Passions maîtresses dans une vie humaine.

Entrez au foyer domestique : cherchez la cause de la paix ou du trouble, de la perfection ou de la corruption, du bonheur ou du malheur que vous y rencontrez ; la cause est partout et toujours la même : les Passions gouvernées et commandées, ou les Passions gouvernant et commandant en souveraines.

Regardez sur un plus vaste théâtre, la société entière, la société

allant au progrès ou à la décadence, la société marchant dans l'ordre et l'harmonie, ou la société s'agitant dans le désordre et l'anarchie ; la société offrant l'image de la plus haute civilisation, ou la société offrant le spectacle de la plus hideuse barbarie : Allez au fond, et cherchez la cause effective de ce contraste saisissant : d'un côté, des Passions contenues, réprimées, domptées ; de l'autre, des Passions affranchies, déchainées, encouragées.

Ainsi, dans l'individu, dans la famille, dans la société, c'est la différence d'attitude devant les passions, qui partage l'humanité en ces deux grandes fractions : l'une montant de degré en degré vers les sommets du bien ; et l'autre, descendant de degré en degré vers les abîmes du mal : c'est elle, en un mot, qui distingue et sépare, partout et toujours, les deux cités dont parle saint Augustin.

Sous ce rapport, il ne se peut rien imaginer théoriquement et surtout pratiquement de plus important, que de visiter cet empire des Passions, d'où tout relève plus ou moins dans notre vie humaine.

Cette exploration du domaine de nos Passions, a pour nous un intérêt d'autant plus vif et d'autant plus personnel, que nous avons tous des Passions, que, sous ce rapport, tous nos cœurs se comprennent, que, toutes nos âmes rendent les mêmes sons, et se renvoient mutuellement les mêmes échos : car, ce qui nous distingue entre nous, ce n'est pas d'avoir ou de n'avoir pas de Passions ; c'est d'avoir telle ou telle manière d'être et d'agir vis-à-vis de nos Passions.

On ne trouvera pas, dans ce volume, une description ou une sorte de monographie de chaque Passion en particulier ; ce qui ressemblerait trop à une étude psychologique, peu compatible avec les exigences d'une prédication faite devant un vaste auditoire, et directement adaptée à la conversion et à la sanctification des auditeurs. Une vue d'ensemble, montrant la nature et la puissance des Passions, leurs tendances au mal et leur conspiration contre le bien, la séduction qu'elles exercent, l'aveuglement où elles conduisent, et le malheur qu'elles engendrent, cette vue d'ensemble, dis-je, répond mieux et au rôle du prédicateur et aux besoins de l'auditoire.

Ce sujet, en ouvrant devant nous de vastes horizons, ouvre aussi de grands abîmes, où il serait facile de s'égarer ; abîmes de nos misères, de nos corruptions, de nos perversités ; et l'on pourrait craindre, en naviguant sur cette mer orageuse, de s'y heurter à quelques écueils. Mais ; la grâce de Dieu aidant, les âmes qui, en parcourant ces pages, voudront nous suivre dans cette course nouvelle, loin d'y rencontrer aucun danger, y trouveront, j'ose l'espérer, un secours pour arriver, par la défaite de leurs Passions, à ce port du salut, où toute notre ambition est de les faire arriver.

J. FÉLIX, S. J.

Lille, rue des Stations, 73, 15 mai 1890.

# LE PETIT FILS DE LAZARE

---

.....Il voltigeait le petit Noël, au-dessus des toits des chaumières et des palais, ses blanches ailes chargées de poupées et d'arlequins, flairant de ses narines roses l'air glacé de décembre et les foyers chrétiens.

Il flairait les foyers chrétiens et amis, les bonnes cheminées de plâtre ou de marbre, où la Foi resplendit comme un brasier, à côté de l'Espérance jaillissant en belles étincelles.

—Ici, dit-il en s'arrêtant, il doit y avoir un enfant; il y en a un, j'en suis sûr; il faut même que je me hâte, il y a là quelque chose sous mon aile qui me le dit. A bientôt, cheminées mes sœurs; ce n'est que l'affaire de deux ou trois coups d'ailes et je suis à vous, à vos souhaits de Noël, à vos polichinelles, à vos petits enfants, à vos souliers, à vos sabots.

Prenez patience, mes chères cheminées.....



Ce disant, le bon ange des foyers se posa sur une brigue et regarda dans le noir tuyau d'une pauvre cheminée, dont l'aspect désolé n'était trahi que par un filet de fumée, mince et vif, qui semblait appeler au secours !

Ah ! le petit Noël vit bien que ce n'était point là qu'il devait apporter ses dons resplendissants et trouver un accueil royal.

Il ne fit que hâter sa course angélique et il entra dans la cheminée comme on vient chez un ami qui a besoin de vous : Pas une étincelle, pas une lueur; partout, l'obscurité profonde et triste, la mort dans la maison.

Du haut en bas, la suie s'étend comme un long crêpe et l'on dirait que de sinistres ombres se cachent dans tous les coins de la cheminée, qu'elles s'y pressent, qu'elles y pleurent; et l'air du ciel y gronde des notes lamentables et terribles comme un *Dies iræ*.

Enterrée dans la cendre tiède, la bouilloire gémit comme une âme en peine, adossée à un tison fumeux et les *cris-cris* s'appellent d'une voix monotone, en se lamentant derrière la plaque du foyer.



Le petit Noël descend, il est descendu; quelle surprise ! ni soulier, ni sabot; Rien, si ce n'est une souris vagabonde et rusée cherchant une miette de pain ou quelque écorce de châtaigne.

—Me serais-je trompé, dit le petit Noël ? je ne trouve ici ni sa-

bot, ni soulier, et ce foyer a l'air d'un tombeau ; et pourtant mon cœur a dit à mes ailes : Descendez ! Nous voilà !

Et le petit Noël, pénétrant dans la maison, aperçoit dans une alcôve blanche une tête d'enfant plus jaune que la cire avec une bouche de neige et des yeux éteints. Il se meurt. Près de lui, une jeune femme, sa mère, presse dans sa main brûlante la petite main glacée.

Elle couvre son cher enfant d'un regard fiévreux, comme si elle voulait lui donner une seconde fois la vie ; mais la vie s'échappe ; elle le voit ; elle le sent, et le cou tendu, le regard illuminé par la fièvre et le désespoir, elle tend la main dans le vide comme pour écarter la mort qui va prendre son enfant.

\* \* \*

Le petit Noël est entré dans la chambre funèbre, et il a vu la mère désolée et l'enfant mourant.

— Ah ! se dit-il, c'est un bel ange qui part pour nos sphères célestes ; comme nous allons l'aimer et le choyer, et le rendre le plus heureux parmi tous les chérubins.

Qu'il est jeune ! qu'il est beau !

Mais la mère pleure, elle s'est mise à genoux et le petit Noël a vu se baisser sur l'oreiller l'implacable mort qui, de la pointe de sa faux, a marqué le bel enfant !

Encore une fois le petit Noël regarde la mère, dont les larmes abondantes viennent mouiller ses ailes.

— Que le ciel se passe d'un ange encore.

Et léger comme une ombre, il s'achemine vers le chevet du petit moribond.

Et, à mesure qu'il s'avance avec ses joues roses et ses cheveux blonds, la mort s'arrête, recule, s'éloigne, disparaît.

Et l'ange des foyers s'abaissant sur l'enfant qui meurt, le frôle doucement de son aile blanche, où la mort l'a touché de son aile noire.

Il a pris son vol vers la cheminée où le vent d'hiver mêle sa note harmonieuse et douce aux joyeux carillons des cloches, où les *cris-cris* chantent à tue-tête, tandis que la bouilloire éclate de rire sous son couvercle de cuivre.

Et la mère agenouillée, relevant sa tête, joignant les mains, regarde son enfant : Il lui sourit, il est sauvé, c'est Noël, c'est le petit Noël, qui au bout de son aile blanche lui a porté le salut de son fils !

**Chroniques de l'Institut des petits frères de Marie, SENTENCES, LEÇONS, Avis du vénéré Père Champagnat, expliqués et développés, par un de ses premiers disciples. 1 volume in-12.....Prix : 75 cts.**

# LE DENIER DES CARMELITES

Plusieurs personnes de Ste Mar- tino, par Madame Antoine Hebert.....	\$15.00	Michael Powers.....	0.25
Mme Cyrille Labelle, Sorel.....	\$5.00	Patrick Powers.....	0.15
Mlle R. A. Bousquet.....	0.50	Jeanne Powers.....	0.25
M. le curé de Ste-Philomène....	8.00	A. Friend.....	0.50
Anonyme Winnipeg.....	5.00	Annie Boisjolie.....	0.15
Un prêtre (St-Sulpice).....	3.00	Marguerite Boisjolie.....	0.10
Mme C. Plante.....	1.00	Géline Boisjolie.....	0.15
M. Reid.....	1.00	Frsncis Boisjolie... ..	0.10
— William McTurney.....	1.00	Lilly Lepin.....	0.10
— Allan Walker.....	0.10	Voslet Gates.....	0.10
— Allan Waller.....	0.10	Un seminariste (Lévis).....	0.25
Elizabeth Shecam.....	0.25	Un ex-missionnaire.....	5.00
Mary Couture.....	0.25	Un ami de Boucheville.....	1.00
Mary McDonald.....	0.05	Rev. M. Chaput St-Lazare.....	1.00
Mary Murte.....	0.10	M. l'abbé Reid Montréal.....	2.06
Thoressea Yemings.....	0.10	Un prêtre.....	0.50
Eugenin Maryan.....	0.25	Rev. M. Langlais Sainte-Marie Illinois.....	2.00
		H. C. prêtre, Louisiane.....	1.00

**Le prêtre à l'autel ou le saint sacrifice de la messe dignement célébré**, par le R. P. Chaignou, S. J. 1 volume in-12. ....Prix : 75 cts

**Le prêtre et l'autel, méditations pour servir de préparations au saint sacrifice de la messe**, par le P. Gautrelet, S. J. 1 volume in-12.....Prix : 88 cts

**La perfection sacerdotale ou application de l'Eucharistie à la vie du prêtre, d'après les saints docteurs**, par M. l'abbé Gérardin, Miss. apost. 1 volume in-12.....Prix : 63 cts

**Manuel de la vie sacerdotale au temps présent, ses devoirs de religion, de société, d'administration**, par M. l'abbé Moussard. 1 vol. in-12...Prix : \$1.50

**Le prêtre et la vie d'étude**, par M. l'abbé Moussard. 1 volume in-8°.....Prix : \$1.00

**Vues sur le sacerdoce et l'œuvre sacerdotale**, extrait de la vie de la Mère Sainte-Thérèse de Jésus. Brochure in-12.....Prix : 25 cts

**Le Directoire du prêtre dans sa vie privée et dans sa vie publique**, par le P. Valuy, S. J. In-18.....Prix : 30 cts